



N° D'IMPRIMÉ C68329066

**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**



AUTO SÉCURITÉ
CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITÉ DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033C1356

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation
FV-005-EL (F) 18/11/2020

Date de 1ère mise en circulation
18/11/2020

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

KADJAR

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

VF1RFE00666236126

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

M10RENVPA67Z042

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

131582

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-0.7 m/km				
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		1 %			52 %	
Forces verticales :		903 daN			560 daN	
Frein de service-						
Forces de freinage :	383 daN		375 daN	225 daN		221 daN
Déséquilibre (<20%) :		3 %		2 %		
Forces de freinage (efficacité) :	383 daN		375 daN	225 daN		221 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	82 %					

Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 28 %

**Émissions à l'échappement
Opacité des fumées (0.51 m^{-1}) C1: $<0.1 \text{ m}^{-1}$ C2: $<0.1 \text{ m}^{-1}$**

**Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : +1.1 % +1.5 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -4.0 %**

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 31/10/2024 : 105126 km

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD
5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave ARD

Défaillances mineures :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche AR

as AUTO SÉCURITÉ